



Pourquoi nous boycottons le CHS-CT du 16 juin 2016

Paris, le 16 juin 2016.

Ch(è)r(e) Collègues,

Nous avons décidé de boycotter la séance du CHS-CT pour les raisons suivantes :

L'Administration a communiqué les documents tardivement et de surcroît nous a transmis pour un des documents, un autre que celui qui avait été demandé.

Nous n'avons donc pas pu préparer correctement le CHS-CT en possession d'un dossier incomplet. Dans cette situation, nous pensons ne pouvoir exercer pleinement le mandat que vous nous avez confié.

Par ailleurs l'Administration comme à son habitude ne respecte pas les procédures réglementaires que la loi leur impose.

Une restructuration du SBB sans dialogue social, avec licenciement à la clé,

ça ne passera pas tant qu'on sera là !

Vos élus SNMD CGT-Culture du CHS-CT